

Série des modules obligatoires



ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

Modules obligatoires généraux

FOR 0001 PLAN DE FORMATION PERSONNEL

- ANI 1001 Animation d'un groupe de personnes
- ANI 1002 Les jeunes d'abord
- ANI 1003 Communication efficace
- SOC 1004 Adultes dans le scoutisme
- SOC 1005 Principes fondamentaux du scoutisme
- SOC 1006 Développement spirituel
- SOC 1007 Structure et organisation du Mouvement scout
- SOC 1008 Histoire du Mouvement scout
- SOC 1009 Scoutisme dans la communauté
- GES 1010 Gestion d'un groupe scout
- GES 1011 Sécurité et assurances
- GES 1012 Financement 1

Modules obligatoires pour l'obtention du Badge de Bois

(L'un ou l'autre des cinq modules suivants)

- ANI 1021 Les jeunes de 7-8 ans
- ANI 1022 Les jeunes de 9-11 ans
- ANI 1023 Les jeunes de 11-14 ans
- ANI 1024 Les jeunes de 14-17 ans
- ANI 1025 Les jeunes de 17-21 ans

- ANI 1026 Programme des jeunes 1
- ANI 2026 Programme des jeunes 2
- ANI 3026 Programme des jeunes 3
- ANI 1027 La relation adulte/jeune
- TEC 1028 Le jeu dans le scoutisme
- TEC 1029 Pédagogie des techniques
- TEC 1030 Camps et sorties

Modules obligatoires pour l'obtention du Nœud de Cabestan violet

- ANI 1041 Animation des adultes
- GES 1042 Gestion des ressources adultes 1
- GES 1043 Recrutement des adultes
- GES 1044 Gestion financière 1
- GES 1045 Gestion de l'information
- GES 2012 Financement 2
- TEC 1046 Tenue d'une réunion
- TEC 1047 Recrutement et accueil des jeunes

FORMATION MODULAIRE

Plan de formation personnel

FOR 0001

Ce module est préparatoire à la démarche de formation et n'est pas crédité.

**Troisième édition
Mars 2001**

Objectifs du module PLAN DE FORMATION PERSONNEL

Objectif général

Connaître le programme de formation de l'Association des Scouts du Canada et choisir un parcours de formation personnel dans le but d'accomplir des tâches précises avec compétence et efficacité.

Objectifs particuliers

1. Découvrir les connaissances, les aptitudes et les attitudes nécessaires à l'accomplissement d'une tâche dans le scoutisme.
2. Connaître le but, les objectifs et le contenu du programme de formation de l'ASC.
3. Faire reconnaître ses acquis.
4. Choisir un parcours de formation en fonction de la tâche à accomplir.
5. Définir les moyens et fixer les échéances pour compléter ce parcours.

Avertissement

Les documents de l'Association des Scouts du Canada sur la formation modulaire sont destinés à la *formation* des adultes de l'Association. Bien qu'ils fassent référence à des politiques et à des règlements de l'Organisation mondiale du Mouvement scout et de l'Association des Scouts du Canada, ils ne remplacent pas ces politiques et règlements officiels et ne sauraient être interprétés comme tels.

Sommaire

CONTENU	3
Matière	3
1. Lexique	3
2. Introduction au module	4
3. Les exigences de l'engagement de l'adulte dans le scoutisme	5
4. Votre nouvelle tâche d'adulte dans le scoutisme	6
5. Le programme de formation de l'ASC	7
6. Le processus de formation	9
7. Profil des modules	12
Pédagogie	14

FORMULAIRE

Parcours de formation personnel

Note. Pour alléger le texte et en faciliter la lecture, le genre masculin des noms de postes ou de fonctions inclut les genres féminin et masculin.

Ce module de formation scout a été conçu à l'usage des adultes de l'Association des Scouts du Canada engagés dans un processus de formation structuré. Il peut être reproduit à des fins de formation ou de documentation pourvu que la source soit mentionnée.

©2001, Association des Scouts du Canada

Contenu du module PLAN DE FORMATION PERSONNEL

MATIÈRE

1. Lexique

Adulte éducateur: se dit de tout adulte dans le scoutisme intervenant directement auprès des jeunes; correspond à «animateur».

Adulte en apprentissage: se dit de tout adulte dans le scoutisme engagé dans un processus de formation structuré tant qu'il n'a pas obtenu son brevet terminal.

Adultes dans le scoutisme: titre de l'approche mondiale des ressources adultes préconisée par l'Organisation mondiale du Mouvement scout. Les «adultes dans le scoutisme» sont tous les membres adultes de l'organisation scoute.

Animation: fonction qui peut s'exercer aussi bien auprès des adultes qu'auprès des jeunes; série de modules identifiés par les lettres ANI.

Badge de Bois: brevet universel de compétence en éducation scoute; le Badge de Bois est attribué par l'Association des Scouts du Canada au terme de 30 modules.

Brevet terminal: reconnaissance officielle au terme d'un cycle ou parcours complet de formation.

Formateur adjoint: adulte engagé dans le processus de formation des formateurs de l'Association des Scouts du Canada et ayant complété la moitié du parcours de formation.

Formateur breveté: adulte ayant complété le cycle de formation des formateurs et ayant obtenu le brevet Nœud de Tisserand.

Formation modulaire: système de formation consistant à acquérir des compétences en suivant un parcours composé d'une succession de modules.

Gestion: fonction recouvrant diverses tâches ou responsabilités qui peuvent être exercées à tous les niveaux de l'organisation scoute; série de modules identifiés par les lettres GES.

Module: unité de valeur composée d'objectifs de formation, d'un contenu, de moyens pédagogiques, de références et de critères d'évaluation.

Nœud de Cabestan: reconnaissance de formation en gestion, comportant trois niveaux; le Nœud de Cabestan bleu est attribué au terme de cinq modules, le Nœud de Cabestan vert au terme de 15 modules et le Nœud de Cabestan violet, qui est le brevet terminal, au terme de 30 modules.

Nœud de Gilwell: reconnaissance intermédiaire de formation en éducation scoute; le Nœud de Gilwell est attribué au terme de 15 modules.

Nœud de Tisserand: brevet de formateur attribué au terme d'un parcours de 16 modules en formation des formateurs.

Programme de formation: ensemble des politiques et des contenus s'appliquant à la formation des adultes dans le scoutisme; le programme de formation de l'Association des Scouts du Canada se subdivise en trois sous-programmes: *la formation des adultes éducateurs, la formation des responsables d'adultes, la formation des formateurs.*

Responsable d'adultes: rôle dévolu à certains adultes de l'organisation scoute ayant d'autres adultes sous leur responsabilité directe. Exemples: responsable d'unité, chef de groupe, président de groupe, commissaire, responsable de comité...

2. Introduction au module

Le programme de formation de l'Association des Scouts du Canada (ASC) s'inspire de *Adultes dans le scoutisme*, une approche globale et mondiale des ressources adultes dans le Mouvement scout préconisée par l'Organisation mondiale du Mouvement scout (OMMS). C'est une approche systématique de la gestion des ressources adultes, destinée à accroître l'efficacité et la motivation des adultes auxquels incombent des tâches de gestion aussi bien que d'éducation auprès des jeunes, afin d'offrir à ces derniers un meilleur programme des jeunes et de gérer l'organisation scout de manière efficace.

Le programme de formation de l'ASC s'attache particulièrement à la croissance et au développement des adultes dans le Mouvement scout quelle que soit leur fonction. Il est toutefois primordial de rappeler que *le scoutisme est destiné aux jeunes*, qu'il est à leur service. C'est un mouvement de jeunesse dans lequel des adultes orientent et soutiennent les plus jeunes.

Le développement et la mise en œuvre du programme des jeunes exigent l'engagement actif d'un grand nombre d'adultes compétents qu'il faut recruter, doter des aptitudes et compétences nécessaires à leurs tâches, soutenir et orienter vers de nouvelles tâches chaque fois que nécessaire jusqu'au jour où ils quitteront le Mouvement.

Le présent module a été conçu d'abord en vue de vous faire découvrir l'importance de votre tâche dans le scoutisme. En compagnie d'un formateur, vous découvrirez les connaissances, les aptitudes et les attitudes nécessaires en éducation auprès des jeunes ou en gestion scout. Cette découverte vous permettra d'identifier:

- vos forces actuelles, qui vous seront reconnues;
- les forces que vous vous proposerez d'acquérir pour mieux accomplir votre engagement.

Votre désir d'acquérir de nouvelles forces se concrétisera par l'élaboration d'un plan ou parcours personnel de formation, que vous seul êtes en mesure de préciser, selon:

- le poste que vous occupez déjà ou les postes que vous serez appelé à occuper,
- les tâches que vous assumez déjà ou que vous serez appelé à assumer,
- vos goûts et intérêts,
- les besoins dans votre milieu,
- votre disponibilité.

À la fin de ce module, vous aurez défini votre itinéraire de formation scout, conduisant à l'obtention d'une reconnaissance de compétence en éducation auprès des jeunes ou en gestion scout.

Le scoutisme est au service des jeunes, qui ont besoin d'adultes motivés et compétents.

Un programme de formation personnel permet à l'adulte de développer de nouvelles forces utiles en éducation ou en gestion scout.

3. Les exigences de l'engagement de l'adulte dans le scoutisme

Lors de votre recrutement, l'on vous a probablement expliqué que:

- le scoutisme est un mouvement mondial d'éducation pour les jeunes, qui complète de façon extraordinaire l'école et la famille;
- le scoutisme est une méthode qui fait appel à l'engagement personnel envers un idéal de vie exprimé par la Promesse et la Loi scout;
- le scoutisme est un mouvement d'éducation par l'action et la participation avec les autres...

Plusieurs adultes n'ont pas eu, dans leur jeunesse, l'avantage de faire partie d'une unité scout et sont donc en droit de se poser certaines questions:

- Que s'attend-t-on de moi comme adulte bénévole?
- Que puis-je faire pour aider les jeunes et le scoutisme?
- Si je ne suis pas un éducateur ni un gestionnaire de profession, qu'est-ce que je peux faire pour me rendre utile?

Il est normal que chacune des personnes nouvellement engagées veuille en savoir un peu plus long sur l'organisme qui l'engage.

Comme dans toute entreprise, il est normal que chacune des personnes nouvellement engagées veuille en savoir un peu plus long sur l'organisme qui l'engage.

Exercice

Si vous ne l'avez pas déjà fait lors de votre recrutement, lisez attentivement le dépliant de l'Association des Scouts du Canada intitulé *Bienvenue dans l'Association des Scouts du Canada*.

4. Votre nouvelle tâche d'adulte dans le scoutisme

Un adulte peut être appelé à occuper différents postes à divers niveaux au fil des années. Habituellement, on l'invite d'abord à servir en éducation auprès des jeunes ou en gestion selon les besoins d'un groupe scout.

Qu'est-ce que je dois savoir et être capable de faire pour être un éducateur scout compétent et vraiment efficace auprès des jeunes?

Je dois:

- connaître les fondements, les principes, la structure et l'esprit du scoutisme;
- comprendre le rôle des «adultes dans le scoutisme»;
- comprendre les besoins des jeunes dans l'environnement particulier dans lequel je suis appelé à travailler;
- comprendre le Programme des jeunes et tout particulièrement la méthode scout pour pouvoir l'appliquer à des jeunes dans un groupe d'âge donné;
- posséder des compétences personnelles d'animation pour travailler d'une manière positive et constructive avec des jeunes et d'autres adultes;
- posséder des compétences personnelles de gestion pour planifier, mettre en œuvre, gérer et évaluer un programme qui puisse contribuer au développement personnel des jeunes.

Qu'est-ce que je dois savoir et être capable de faire pour être un gestionnaire scout compétent, un responsable d'adultes efficace?

Je dois:

- connaître les fondements, les principes, la structure et l'esprit du scoutisme;
- comprendre le rôle des «adultes dans le scoutisme»;
- comprendre les besoins des jeunes et des adultes qui les encadrent dans l'environnement particulier dans lequel jeunes et adultes interagissent;
- soutenir les adultes éducateurs qui font vivre le scoutisme aux jeunes;

L'Association des Scouts du Canada est mandatée par l'Organisation mondiale du Mouvement scout pour offrir une formation structurée à tous ses membres adultes.

- accomplir la tâche qui m'est confiée au sein d'une équipe d'autres gestionnaires scouts.

5. Le programme de formation de l'Association des Scouts du Canada

L'Association des Scouts du Canada est mandatée par l'Organisation mondiale du Mouvement scout pour offrir une formation structurée à tous ses membres adultes. Le programme de formation se subdivise en trois sous-programmes:

- 1- la formation des adultes éducateurs (animateurs, animatrices);
- 2- la formation des responsables d'adultes (gestionnaires, cadres de groupe, de district, de fédération et cadres nationaux);
- 3- la formation des formateurs.

Les objectifs de la formation des adultes éducateurs

La formation des adultes éducateurs vise à habiliter les personnes qui accompagnent et conseillent les jeunes à mieux jouer leur rôle en développant leurs connaissances, leurs aptitudes et leurs attitudes. Accompagner des jeunes signifie notamment les connaître, les écouter et les comprendre. Les conseiller signifie les aider à cheminer vers les objectifs de développement du scoutisme au moyen de la méthode scout.

Objectifs généraux

- comprendre les fondements, les principes, la structure et l'esprit du scoutisme;
- comprendre les besoins des jeunes dans leur environnement particulier;
- développer les aptitudes à utiliser le Programme des jeunes, c'est-à-dire les moyens et techniques du scoutisme;
- développer des compétences personnelles d'éducateur scout pour intervenir d'une manière positive et constructive avec des jeunes et d'autres adultes dans le scoutisme,
- développer des compétences personnelles qui permettront de planifier, mettre en œuvre, gérer et évaluer le Programme des jeunes de sorte qu'il contribue au développement personnel des jeunes.

FORMATION MODULAIRE

Objectifs particuliers reliés aux tâches

- agir en tant que modèle aux yeux des jeunes sur le plan des principes et des valeurs du scoutisme;
- faire connaître aux jeunes l'histoire du Mouvement et de son fondateur;
- appliquer le Programme des jeunes à un groupe d'âge donné selon les normes de l'Association, c'est-à-dire en référence aux manuels pédagogiques officiels;
- se comporter en adulte éducateur scout avec les jeunes.

Reconnaissance de compétence

Le sous-programme de formation des adultes éducateurs conduit à la reconnaissance d'une compétence dans le scoutisme comme éducateur scout auprès des jeunes. Le symbole en est le Badge de Bois.

Les objectifs de la formation des responsables d'adultes

La formation des responsables d'adultes vise à habiliter les adultes à mieux jouer leur rôle en développant leurs connaissances, leurs aptitudes et leurs attitudes. Ce rôle consiste principalement à:

- assumer des responsabilités de gestionnaire au niveau d'un groupe, d'un district, d'une fédération ou du niveau national;
- gérer les ressources humaines et matérielles de façon efficace et dans l'esprit du Mouvement scout.

Objectifs généraux

- comprendre les fondements, les principes, la structure et l'esprit du scoutisme;
- comprendre les besoins des jeunes et des adultes éducateurs dans leur environnement;
- connaître, comprendre et appliquer la politique *Adultes dans le scoutisme*;
- assumer adéquatement des responsabilités au sein d'une équipe de travail (conseil, comité, commissariat).

Objectifs particuliers reliés aux tâches

- gérer avec compétence des ressources adultes;

- gérer avec compétence des ressources matérielles;
- gérer avec compétence des ressources financières;
- planifier et organiser des activités;
- assurer des communications efficaces:
 - sur le plan interne entre les divers niveaux de l'organisation,
 - sur le plan externe avec le public.

Reconnaissance de compétence

Le sous-programme de formation des responsables d'adultes conduit à la reconnaissance d'une compétence dans le scoutisme comme gestionnaire et intervenant auprès des adultes dans le scoutisme. Le symbole en est le Nœud de Cabestan violet.

Exercices

- Essayez de faire le lien entre les rôles décrits ci-dessus et la tâche que vous accomplissez sur le terrain.
- Regardez l'ensemble des modules offerts pour atteindre vos objectifs dans l'accomplissement de votre tâche.
- Faites-vous expliquer les deux brevets de reconnaissance de compétence et les reconnaissances intermédiaires

6. Le processus de formation

1- Un processus modulaire

L'ASC privilégie le système modulaire parce qu'il permet notamment de reconnaître les expériences antérieures et les acquis de formation de chaque adulte.

Le processus de formation dans lequel vous vous engagez est *modulaire*. L'Association des Scouts du Canada privilégie le système modulaire parce qu'il permet de reconnaître les expériences antérieures et les acquis de formation de chaque adulte et qu'il offre à ce dernier la possibilité de personnaliser son parcours de formation en fonction de ses besoins, de ses tâches, de sa disponibilité et de son rythme d'apprentissage.

Dans ce système, chaque adulte est invité à réussir des modules de formation. Chaque module de formation constitue un champ d'apprentissage déterminé. Il faut réussir un certain nombre de modules pour obtenir une reconnaissance ou un brevet. Certains modules sont théoriques, d'autres sont plus pratiques et exigent des expériences sur le terrain. Nous verrons plus loin comment se présentent les modules.

2- Ouverture du dossier

Votre dossier est ouvert quand vous avez rempli la section des renseignements personnels qui se trouve à la première page du formulaire *Parcours de formation personnel*. Ce formulaire est normalement envoyé au district, mais il est fortement suggéré que vous en conserviez une copie.

3- Reconnaissance des acquis

Si vous possédez déjà une compétence dans un domaine donné, vous n'aurez pas besoin de suivre à nouveau une formation dans ce domaine, car il est possible de vous faire créditer vos compétences acquises.

Il appartient à un formateur de vous reconnaître ces acquis. Avant de demander une reconnaissance d'acquis, il est important de prendre connaissance des modules qui correspondent aux domaines concernés. Le formateur appelé à reconnaître vos acquis peut vérifier votre compétence ou vos connaissances à l'aide des objectifs des modules. Dans certains cas, il faudra vous préparer, en fournissant par exemple des attestations d'expériences ou de formations suivies antérieurement ou des documents que vous avez produits.

Le formateur indique les modules qu'il vous reconnaît dans le formulaire *Parcours de formation personnel*.

4- Choix du parcours de formation

Une fois la reconnaissance de vos acquis effectuée, vous serez invité à choisir votre parcours de formation. Ce choix peut comporter plusieurs aspects:

- choix de modules,
- choix d'un ordre ou d'une séquence d'apprentissage,
- choix d'une ou de formules pédagogiques,
- choix d'activités de formation.

C'est ainsi que vous pourrez:

- déterminer si vous préférez suivre votre formation individuellement (selon la formule du tutorat), en groupe (selon la formule des sessions) ou selon une combinaison des deux;
- vous inscrire à des sessions où certains modules seront proposés;
- choisir les premiers modules à étudier;
- indiquer les modules nécessaires à l'exécution de vos tâches;

- participer à des stages d'intégration des apprentissages requis;
- choisir la durée du processus qui vous convient et votre rythme d'apprentissage;
- déterminer des attitudes à développer en cours de formation.

Certains de ces choix peuvent être limités en raison d'un manque de ressources au niveau local. De toute façon, un formateur agira comme conseiller pour vous aider à faire des choix avisés.

Note. Il n'est pas nécessaire de faire un choix complet tout de suite. Le processus modulaire permet de revoir périodiquement ses choix et d'en faire de nouveaux selon les circonstances.

5- Évaluation et attestation des modules réussis

Quand vous avez complété un module, un formateur doit en attester la réussite par une signature dans votre formulaire *Parcours de formation personnel*. Cette attestation signifie donc une évaluation. Il ne faut pas craindre cette étape, car, dans le système modulaire, l'évaluation est formative. S'il y a des lacunes, vous serez invité à les combler et non à recommencer ce que vous avez fait. Un refus d'attestation ne signifie pas l'échec, c'est un appel à faire quelques efforts de plus pour réussir; c'est même en quelque sorte un encouragement à persévérer.

6- Reconnaissances

Normalement, vous n'avez pas à demander vos reconnaissances ou vos brevets. Quand vous avez réussi un certain nombre de modules, votre district vous remet les reconnaissances appropriées. Le district est directement responsable de l'attribution du Nœud de Gilwell et des Nœuds de Cabestan bleu et vert. L'Association des Scouts du Canada est responsable de l'attribution du Badge de Bois et du Nœud de Cabestan violet.

La durée moyenne d'un parcours de formation en éducation scoutie ou en gestion scoutie se situe entre 18 et 30 mois pour un adulte qui n'aurait aucun acquis reconnu.

7. Profil des modules

Le contenu d'un module

Pour faciliter le travail de l'adulte en apprentissage et du formateur qui le conseille, chaque module a été conçu selon un modèle uniforme. Chacun des modules comporte:

- un titre,
- un numéro d'identification,
- des objectifs d'apprentissage: objectif général et objectifs particuliers,
- un sommaire,
- un contenu détaillé,
- la pédagogie (ou moyens pédagogiques) suggérée pour faciliter le travail de l'adulte en apprentissage et du formateur qui le conseille,
- des références (sources et ressources),
- un processus d'évaluation formative.

Quatre séries de modules

Les modules sont regroupés en quatre séries:

- animation (ANI comme lettres d'identification),
- gestion (GES comme lettres d'identification),
- scoutisme et société (SOC comme lettres d'identification),
- technique (TEC comme lettres d'identification).

Des modules obligatoires pour tous

Un certain nombre de modules **doit** faire partie de la formation de chacun des adultes. On distingue cependant:

- les modules obligatoires généraux quels que soient le champ de compétences à développer, la fonction ou le poste;
- les modules obligatoires pour l'obtention du Badge de Bois;
- les modules obligatoires pour l'obtention du Nœud de Cabestan violet.

Des modules optionnels

Une série de modules optionnels, selon le profil ou le but choisi par l'adulte en apprentissage, l'intérêt qu'il porte à certains sujets et la ou les fonctions qu'il est appelé à assumer, permettront de compléter l'itinéraire de formation exigé pour l'obtention du brevet visé.

Modules obligatoires généraux

FOR 001	Plan de formation personnel
ANI 1001	Animation d'un groupe de personnes
ANI 1002	Les jeunes d'abord
ANI 1003	Communication efficace
SOC 1004	Adultes dans le scoutisme
SOC 1005	Principes fondamentaux du scoutisme
SOC 1006	Développement spirituel
SOC 1007	Structure et organisation du Mouvement scout
SOC 1008	Histoire du Mouvement scout
SOC 1009	Scoutisme dans la communauté
GES 1010	Gestion d'un groupe scout
GES 1011	Sécurité et assurances
GES 1012	Financement 1

Modules obligatoires pour l'obtention du Badge de Bois

(L'un ou l'autre des cinq modules suivants)

ANI 1021	Les jeunes de 7-8 ans
ANI 1022	Les jeunes de 9-11 ans
ANI 1023	Les jeunes de 11-14 ans
ANI 1024	Les jeunes de 14-17 ans
ANI 1025	Les jeunes de 17-21 ans

ANI 1026	Programme des jeunes 1
ANI 2026	Programme des jeunes 2
ANI 3026	Programme des jeunes 3
ANI 1027	La relation adulte/jeune
TEC 1028	Le jeu dans le scoutisme
TEC 1029	Pédagogie des techniques
TEC 1030	Camps et sorties

Modules obligatoires pour l'obtention du Nœud de Cabestan violet

ANI 1041	Animation des adultes
GES 1042	Gestion des ressources adultes 1
GES 1043	Recrutement des adultes
GES 1044	Gestion financière 1
GES 1045	Gestion de l'information
GES 2012	Financement 2
TEC 1046	Tenue d'une réunion
TEC 1047	Recrutement et accueil des jeunes

Modules optionnels

ANI 1101	Accueil et intégration de jeunes handicapés
ANI 1102	Coéducation enfants
ANI 1103	Coéducation adolescents
ANI 1104	Jeunes en difficulté
ANI 2001	Dynamique des groupes
ANI 1105	Éduquer aujourd’hui
ANI 2006	Agent de développement spirituel
ANI 1107	Grands jeux
SOC 1201	Symboles et traditions
SOC 1202	Scoutisme international
SOC 1203	Scoutisme et environnement
SOC 1204	Scoutisme et parents
GES 2010	Gestion d’un district scout
GES 2042	Gestion des ressources adultes 2
GES 1302	Organisation d’un rassemblement
GES 1303	Règlement des conflits d’adultes
GES 1304	Matériel et équipement
GES 1305	Reconnaissance des bénévoles
GES 1306	La planification dans le scoutisme
TEC 1401	Camping d’été
TEC 1402	Camping d’hiver
TEC 1403	Publicité
TEC 1404	Expression et feux de camp
TEC 1405	Secourisme
TEC 1406	Orientation (carte et boussole)
TEC 1407	Communications et JSLO/JOTI
TEC 1408	Publier un périodique scout
TEC 1409	Nature: flore et faune
TEC 1410	Activités d’hiver
TEC 1411	Parler en public
TEC 1412	Scoutisme marin

L’adulte en apprentissage devra toutefois choisir **deux** modules optionnels dans la série Animation s’il désire obtenir le Badge de Bois ou **deux** modules optionnels dans la série Gestion s’il désire obtenir le Nœud de Cabestan violet.

Il est à noter que les modules obligatoires pour l’obtention du Badge de Bois sont optionnels pour l’obtention du Nœud de Cabestan violet, et inversement.

Ordre d’acquisition des modules

En principe et cela dans la perspective de souplesse qui caractérise le processus modulaire, il n’y a pas d’ordre d’acquisition des modules. Cependant:

- Un certain nombre de modules devront être acquis dans les premiers stades du cheminement, c’est-à-dire au cours des premiers mois, en commençant par le Plan de formation personnel (FOR 0001), non crédité.

Les modules suivants devront également être privilégiés au début: ANI 1001 (Animation d’un groupe de personnes), ANI 1002 (Les jeunes d’abord), SOC 1004 (Adultes dans le scoutisme), SOC 1005 (Principes fondamentaux du scoutisme), SOC 1006 (Développement spirituel) et SOC 1007 (Structure et organisation du Mouvement scout).

- Dans certains cas, un sujet fait l’objet de deux ou plusieurs modules; le premier chiffre du numéro d’identification indique alors le niveau et la gradation devra être respectée. Par exemple, l’adulte éducateur devra acquérir le module ANI 1026 (Programme des jeunes 1) avant ANI 2026 (Programme des jeunes 2), lequel est conditionnel à ANI 3026 (Programme des jeunes 3); ou encore GES 1012 (Financement 1), obligatoire pour tous, doit être acquis avant GES 2012 (Financement 2), obligatoire dans le profil gestion.

FORMATION MODULAIRE

Le parcours pour l'obtention du Badge de Bois

Équivalent de 90 heures, ou 30 modules

MODULES OBLIGATOIRES:	Animation:	8
	Scoutisme et société:	6
	Gestion:	3
	Technique:	3
TOTAL =		20

MODULES OPTIONNELS: 10, dont au moins 2 dans la série Animation

À mi-parcours, soit après 15 modules, l'adulte en apprentissage obtiendra la reconnaissance Nœud de Gilwell.

Le parcours pour l'obtention du Nœud de Cabestan violet

Équivalent de 90 heures, ou 30 modules

MODULES OBLIGATOIRES:	Animation:	4
	Scoutisme et société:	6
	Gestion:	8
	Technique:	2
TOTAL =		20

MODULES OPTIONNELS: 10, dont au moins 2 dans la série Gestion

Après 5 modules, l'adulte en apprentissage obtiendra la reconnaissance Nœud de Cabestan bleu.

À mi-parcours, soit après 15 modules, l'adulte en apprentissage obtiendra la reconnaissance Nœud de Cabestan vert.

PÉDAGOGIE

- Entrevue individuelle ou en petit groupe homogène (2 ou 3 adultes) avec un formateur de votre district.
- Mettre l'accent sur la tâche que vous accomplissez ou sur celle que vous vous proposez d'accomplir bientôt.
- Il est important de vous faire reconnaître vos acquis avant de définir vos objectifs d'apprentissage et de choisir les modules qui y correspondent; c'est beaucoup plus stimulant.
- Questionnez le formateur sans gêne, car son rôle est de vous aider et de mettre toutes les ressources à sa disposition pour vous permettre d'atteindre vos objectifs d'apprentissage.